

SERVICE: Intercommunales*

Visa du Service:

Visa de M. la Directrice générale f.f.:

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 27 MAI 2019

SEANCE PUBLIQUE

N° .- INTERCOMMUNALES - ECETIA INTERCOMMUNALE, S.C.R.L.- Assemblée générale du 25 juin 2019 - Ordre du jour - Rapport du Commissaire sur les comptes 2018 - Rapport de gestion du Conseil d'administration - Bilan et compte de résultat arrêté au 31 décembre 2018 - Affectation du résultat - Décharge aux Administrateurs et au Commissaire - Démission et nomination d'administrateurs - Démission d'office des administrateurs - Renouvellement du Conseil d'administration - Fixation des rémunérations des mandataires - Nomination du Commissaire pour trois ans - Approbation

LE CONSEIL,

Vu le courrier daté du 13 mai 2019, transmis par ECETIA INTERCOMMUNALE, S.C.R.L. informant la Ville de la tenue d'un Assemblée générale ordinaire le 25 juin 2019 ;

Vu les statuts de ECETIA INTERCOMMUNALE, S.C.R.L.;

Vu le Code de la démocratie locale et de la Décentralisation et notamment les article L1122-27, L1122-30 ainsi que les articles L1523-1 à L1523-18 ;

Vu l'avis émis par la Section « Administration générale – Police – Sécurité – Aménagement du Territoire » en sa séance du 23 mai 2019 ;

Attendu que le Conseil communal en sa séance du 28 janvier 2019, a désigné Madame S. LAMBERT, Echevine, Messieurs A. LOFFET, Echevin, J.F. ISTASSE, M. GRIGNARD et C. ORBAN Conseillers communaux en tant que délégués ;

Par * voix contre * et * abstentions,

DECIDE

- Art. 1.- de prendre acte de la convocation et de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2019 de ECETIA INTERCOMMUNALE, S.C.R.L. ;
- d'approuver l'ordre du jour de cette séance ordinaire de l'assemblée générale ;
 - de prendre acte du rapport du Commissaire sur les comptes de l'exercice 2018;
 - de prendre acte du rapport de gestion du Conseil d'administration et d'approuver le bilan et le compte de résultats arrêtés au 31 décembre 2018
 - affectation du résultat;
 - de donner décharge de leur mandat de gestion aux Administrateurs pour l'exercice 2018;
 - de donner décharge de son mandat de contrôle au Commissaire pour l'exercice 2018;

- de donner décharge de son mandat de contrôle au Commissaire pour l'exercice 2018;
- de prendre acte de la démission et nomination d'administrateurs;
- de prendre acte de la démission d'office des administrateurs;
- de prendre acte du renouvellement du Conseil d'administration - nomination d'administrateurs;
- d'approuver les rémunérations fixées pour les mandataires sur recommandation du Comité de rémunération;
- d'approuver la nomination du Commissaire pour un terme de trois ans avec mandat de réviser les comptes 2019, 2020 et 2021;
- de prendre acte qu'il y aura lecture et approbation du procès-verbal en séance;
- de mandater les délégués de la Ville à l'assemblée générale de la S.C.R.L. ECETIA INTERCOMMUNALE en vue de rapporter la décision prise par le Conseil communal.

Art. 2.- de transmettre la présente délibération à la S.C.R.L. ECETIA INTERCOMMUNALE.

PROJET soumis au Conseil communal